

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Lundi 4 juin 2018

Séance N°6

- *Nombre de présents : 22*
- *Quorum : 13*

Ordre du jour :

① Fonctionnement de l'établissement

- *Projet d'établissement*
- *Contrat d'objectifs*

② Affaires financières

- *Répartition des crédits pédagogiques globalisés*
- *D.B.M.*
- *Admission en non valeur*
- *Voyage Scolaire*

③ Informations

- *Contrats et Conventions*

④ Questions diverses

	<u>Présent</u>	<u>Absent</u>	<u>Excusé</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
MEMBRES DE DROIT				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
PERSONNALITÉS				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	✓			
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB (membre consultatif)		✓	✓	
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau	✓			
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général	✓			
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION				
Mme BODAR Florence	✓			
Mme CRESPO Sonia	✓			
Mme IRAMUNO Aurélia	✓			
Mme LABORDE Dominique	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
Mme OLINET Claire	✓			
M. ARAM Hervé <i>(membre suppléant)</i>				
Mme BERTAGNOLIO Cécile <i>(membre suppléante)</i>				
Mme DUCOUDRE Marie-Pascale <i>(membre suppléante)</i>				
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.				
Mme DUBOS Véronique	✓			
M. GUTIERREZ Carlos	✓			
M. COUPE Gérard <i>(membre suppléant)</i>		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			
Mme PAUL-VIDAL Emilie (APA)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme SANGLA Laurence (FCPE)	✓			
Mme STYRNA Sigrid (FCPE)		✓	✓	
Mme BOTELLA Stéphanie (APA)		✓	✓	
M. DUPUY Jean-Marie (APA)	✓			
Mme PIAUD Stéphanie (APA)		✓	✓	
Mme ALPHAND Ana (FCPE)	✓			
Mme ANANOU Cindy (FCPE)		✓	✓	
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES ELEVES				
M. ALQADAFI Imhemad	✓			
Mlle DELHOMME Lily Kim	✓			
M. RECART Enzo <i>(membre suppléant)</i>				
M. GUILLEMIN Noan <i>(membre suppléant)</i>				

Le secrétariat de séance est assuré par Mme MINGOUOLO Valérie, Conseillère Principale d'Education.

Le Principal souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et excuse Madame BROCARD, Madame CHAMPAGNE et Madame THEBAUD.

22 membres du Conseil d'administration sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'administration peut délibérer.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h45.

Monsieur le Principal demande que le compte rendu du CA n°6 du 3 avril 2018 soit approuvé.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 avril 2018 est adopté à l'unanimité des 22 votants.

① Fonctionnement de l'établissement

➤ Projet d'établissement

Monsieur Cecchetti, Principal, présente le Projet d'établissement 2018/2021 qui a été établi avec la participation des enseignants lors de différentes rencontres en Conseil Pédagogique et présenté en Commission Permanente le lundi 4 juin 2018 à 16h30.

Tous les membres ont été destinataires du document dans les délais prévus.

M. DUPUY, Représentant des parents d'élèves, évoque un passage de la première page relative à la présentation de l'établissement : « *garantir un maximum de sécurité* » (paragraphe 5)

M. CECCHETTI répond que ce paragraphe retranscrit le cahier des charges du programme général de la construction et se réjouit de la conformité de ce projet qui s'avère pratique.

Il fait remarquer cependant que chaque jour, des incivilités sont constatées, par les usagers de la route (voitures et/ou scooters). Il évoque la mise en danger d'élèves et d'adultes de l'établissement. Le cahier des charges a été respecté mais le comportement au quotidien des usagers est dangereux : utilisation de la contre allée pour doubler le bus... la police municipale appelée plusieurs fois n'est pas toujours venue. Le collège aimerait plus de contrôles de circulations et un contrôle des scooters (attitude dangereuse, Wheeling... constatés devant le collège).

M. DUPUY fait remarquer également une erreur dans le pourcentage de demi-pensionnaires qui est différent sur les deux documents.

M. CECCHETTI rectifie en précisant que le pourcentage de demi-pensionnaires est actuellement de 84.

M. MARTIN, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, souhaite une petite explication sur les valeurs des indicateurs du pourcentage de CSP.

M. CECCHETTI explique que la première valeur est celle de l'établissement et la seconde, la valeur académique.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le bien-fondé des binômes ?

Après discussion il est décidé d'arrêter le système des binômes qui ne fonctionne pas bien mais de conserver les cahiers autocopiants.

Plusieurs points donnent lieu à des échanges entre les membres. Toutes les réponses sont apportées par les équipes administrative ou pédagogique qui ont œuvré ensemble pour la rédaction de ce projet.

Monsieur le Principal propose d'adopter le Projet d'Etablissement.

Adoption du Projet d'Etablissement :

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le Projet d'Etablissement proposé est adopté à l'unanimité des 22 votants.

➤ Contrat d'objectifs

M. CECCHETTI, Principal, présente le Contrat d'objectifs 2018/2021 qui a été établi avec la participation des enseignants lors de différentes rencontres en Conseil Pédagogique et présenté en Commission Permanente le lundi 4 juin 2018 à 16h30.

Tous les membres ont été destinataires du document dans les délais prévus.

M. le Principal explique que le document a été transmis à l'Inspection Académique, autorité de tutelle, et qu'il a reçu Monsieur MOREL, DAASEN, le mercredi 16 mai 2018 à 16h00.

Le contrat d'objectifs, établi suivant la trame utilisée dans l'académie de Bordeaux, n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part de Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint.

Ce dernier n'a pas pu se libérer pour la signature de ce contrat d'objectifs lors de cette séance du Conseil d'Administration.

Lorsqu'il sera adopté et signé par le Chef d'établissement, le document sera transmis à la DSDEN pour signature.

Concernant deux points évoqués dans les points faibles de l'établissement :

- **élèves à besoins particuliers** : Monsieur le Principal précise que des dispositifs sont mis en place et que des documents ont été rajoutés dans les dossiers pour un meilleur suivi des demandes de bilan
- **Diminution des moyens ATTEE** : **M. MARTIN** nous informe qu'un audit va avoir lieu dans tous les EPLE du département des Pyrénées Atlantiques pour connaître les besoins et modéliser le nombre de personnel nécessaire. Un rééquilibrage sera fait ensuite. L'emploi d'équipes de contractuels volants sera fait.

Monsieur le Principal précise que pour le collège de Boucau l'audit aura lieu le Lundi 25 juin 2018.

Mme BERGEON, Représentante des parents d'élèves, trouve que cet audit est tardif.

M. MARTIN ajoute qu'actuellement il n'y a pas de politique de recrutement. Si après l'audit le conseil général estime que Boucau est sous doté le collège sera doté.

M. GUTIERREZ va partir en retraite et il n'y aura pas de titulaire dans un premier temps pour le remplacer. Le conseil général attend la fin des audits. Il fait remarquer qu'à chaque remplacement par un contractuel le collège perd des heures (5 par agent)

Les membres du CA font remarquer à M. MARTIN que le remplacement de M. GUTIERREZ devrait se faire sans prendre en considération les critères de l'audit, pourquoi être bloqué par cet audit ?

Concernant le 3^{ème} objectif :

M. DUPUY demande s'il y a perte de communication entre le CM2 et la 6^{ème} ?

M. CECCHETTI répond que les dossiers transmis par les écoles primaires ne sont pas toujours complets et informe les membres du CA qu'un outil a été proposé et accepté par les directeurs des écoles pour améliorer cela.

Mme BERGEON demande si une journée « portes ouvertes » sera reconduite ?

M. CECCHETTI précise que lors de la dernière manifestation, peu de parents se sont déplacés

Il évoque un forum des formations et des métiers avec la présence d'anciens élèves ou parents, pourquoi pas associé à des portes ouvertes, qui sera à l'étude l'année prochaine.

M MARTIN questionne : les enseignants vont-ils à la rencontre des CM2 ?

M. CECCHETTI répond par la négative mais précise que cela avait été évoqué en Conseil Ecole Collège.

Monsieur le Principal propose d'adopter le Contrat d'objectifs 2018/2021.

Adoption du contrat d'objectifs :

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le contrat d'objectifs_ est adopté à l'unanimité des 22 votants.

② Affaires financières

➤ Répartition des crédits pédagogiques globalisés

Achat des manuels scolaires

Madame BOU commente le document mis à la disposition des membres.
Les manuels sont choisis par les enseignants

Monsieur le Principal propose d'adopter la liste des manuels scolaires.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

La liste des manuels scolaires est adoptée à l'unanimité des 16 votants.

➤ DBM

Madame BOU commente le document mis à la disposition des membres et la Décision Budgétaire Modificative est présentée.

Monsieur le Principal propose d'adopter Décision Budgétaire Modificative.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

La DBM est adoptée à l'unanimité des 22 votants.

➤ Admission en non-valeur

Madame BOU présente une créance non recouverte d'un montant de 340.08 € datant de l'année scolaire 2011/2012.

Afin d'éviter de poursuivre le paiement d'un huissier pour recouvrer la créance, Madame BOU, sur conseil de l'agent comptable, propose d'admettre cette créance en non-valeur.

Monsieur le Principal propose d'adopter cette admission en non-valeur

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

L'admission en non-valeur est adoptée à l'unanimité des 22 votants.

➤ Voyage

Madame BOU présente la version définitive du budget du séjour à BILBAO.

Monsieur le Principal propose d'adopter ce budget définitif.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le budget du voyage à Bilbao est adopté à l'unanimité des 22 votants.

③ Informations

➤ Contrats et conventions

Madame la gestionnaire propose d'adhérer à deux groupements de commande pour la restauration.

Monsieur le Principal propose de voter l'adhésion à ces deux groupements de commande.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

L'adhésion aux deux groupements de commande est adoptée à l'unanimité des 22 votants.

Madame la gestionnaire propose ensuite de modifier la convention existante avec l'association ESKUZ ESKUZ pour ajouter un jour d'utilisation, le jeudi en plus du dimanche.

Monsieur le Principal propose de voter la modification de la convention.

Vote ☞ Nombre de votants : 22

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La modification de la convention est adoptée à l'unanimité des 22 votants.

4 QUESTIONS DIVERSES

Madame SABATIER fait part d'une question d'un parent sur un éventuel retour aux notes.

M. CECCHETTI répond que les outils utilisés pour la remontée des évaluations pour le contrôle continu du DNB et vers le logiciel d'orientation AFFELNET sont en cohérence avec les choix faits par l'établissement. Si les évaluations étaient notées, il faudrait également saisir les compétences d'où un double positionnement. En outre, le Principal souligne que le système d'évaluation par compétence est favorable aux élèves.

M. MARTIN fait remarquer que dans le monde du travail, les entretiens d'évaluation font ressortir également les compétences. Ce sont les critères de choix. Le collège de Boucau est plutôt novateur.

Mme IRAMUNO ajoute que l'évaluation en fin de 6^{ème} (cycle 3) il faut une échelle commune avec les écoles primaires qui évaluent aussi par compétences.

M. CECCHETTI termine en regrettant que les pratiques ne soient pas harmonisées dans tous les établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal remercie l'assemblée pour la richesse des échanges et lève la séance à 19h05.

Le Secrétaire de séance



Mme Valérie MINGOUOLO

Le Principal



Marcel CECCHETTI

